

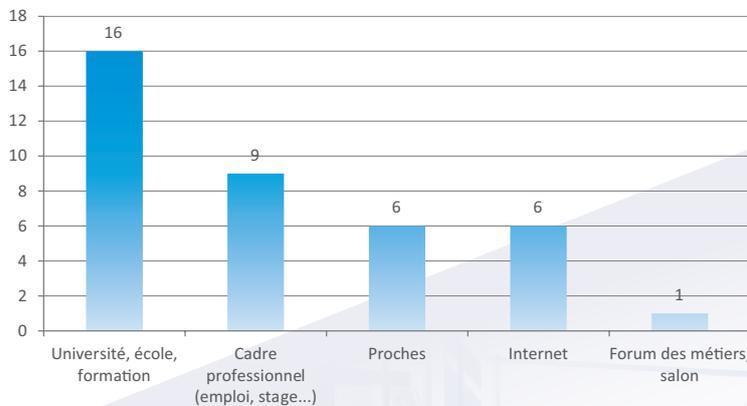
Observatoire de la formation

46^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

A retenir

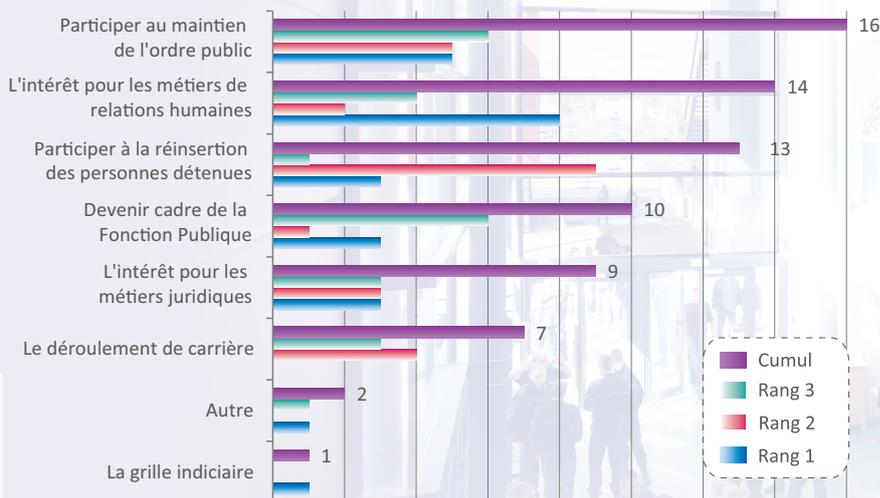
- 24 élèves entrés en formation le 3 octobre 2016, dont 15 externes et 6 internes
- 17 élèves sont des femmes
- 21 élèves sont titulaires d'un bac +5, majoritairement dans le domaine du droit
- Les motivations premières sont d'ordre professionnel, liées à « la participation à l'ordre public » et à « l'intérêt pour les métiers de relations humaines »
- Parmi les concours que les élèves ont passés, celui de DSP faisait partie des favoris
- « La diversité des missions » est de loin l'intérêt premier du métier de DSP
- « La gestion des ressources humaines » et « le traitement de l'urgence » sont les deux grandes difficultés du métier qu'ils envisagent en début de formation.

Graphique 1 : Connaissances du concours – Citations



16 des 24 élèves ont essentiellement pris connaissance du concours de directeur des services pénitentiaires (DSP) lors de leurs études à l'université ou durant une formation. Les autres modes de connaissance sont le cadre professionnel, les proches et internet.

Graphique 2 : Motivations à devenir directeur des services pénitentiaires – Réponses ordonnées et cumulées

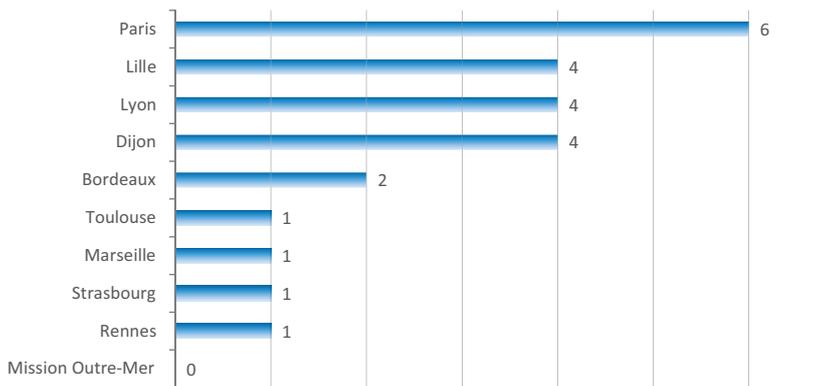


Interrogés sur leurs motivations à devenir DSP, les élèves avancent prioritairement des motivations professionnelles, autrement dit des dispositions liées aux contenus même du métier : la participation au maintien de l'ordre public, l'intérêt pour les métiers de relations humaines et la participation à la réinsertion des personnes détenues. Les motivations utilitaires, relatives aux questions de statut et de salaire (devenir cadre, déroulement de carrière, traitement) sont secondaires.

Profil sociodémographique de la promotion

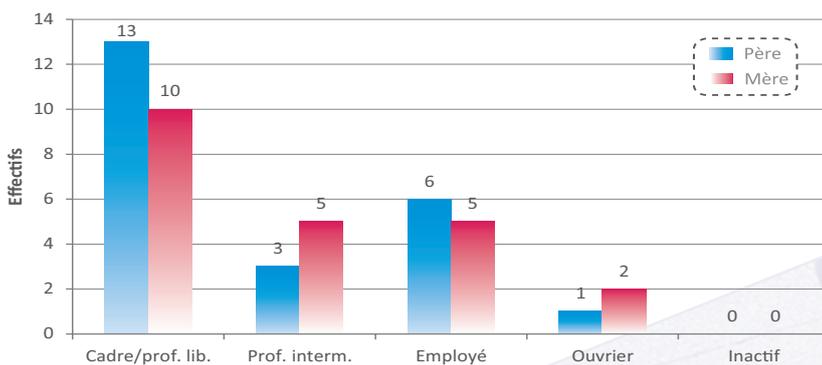
La 46^{ème} promotion de DSP est composée de 24 personnes, dont 17 femmes et 7 hommes. Cette surreprésentativité féminine s'inscrit dans le prolongement de celle observée dans les précédentes promotions. L'âge moyen des élèves est de 27 ans, avec, aux extrêmes de l'échelle des âges, un élève de 22 ans et un autre de 46 ans. Du point de vue de la situation matrimoniale, nous comptons 13 personnes célibataires, 6 élèves mariés, 3 vivant en union libre et 2 personnes pacsées. Deux élèves ont un enfant et 2 autres ont 2 enfants.

Graphique 3 : Origines régionales – Effectifs



Les origines régionales regroupent 6 personnes provenant de la DISP de Paris et 12 autres qui sont uniformément réparties dans les DISP de Lille, Lyon et Dijon. Les 3 DISP du sud sont très peu représentées, à l'instar de celles de Strasbourg et de Rennes. Aucun élève ne provient de la Mission-Outre-Mer.

Graphique 4 : Origines socioprofessionnelles - Effectifs



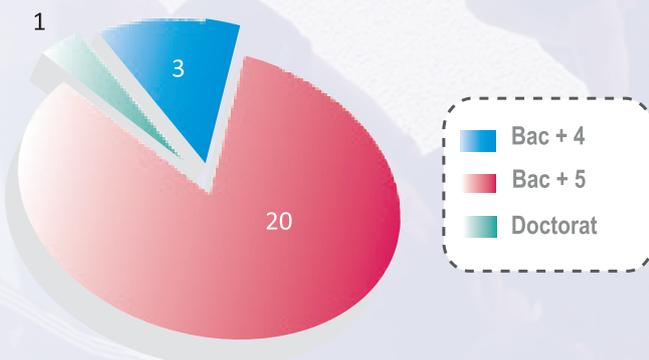
Les origines socioprofessionnelles des élèves indiquent que les parents sont majoritairement des cadres et des professions libérales. Dans une moindre mesure, les catégories d'« employé » et de « profession intermédiaire » sont également citées. Aucun élève n'a cité de parents agriculteurs ni inactifs et les enfants d'ouvriers sont très peu nombreux.

Huit personnes ont déclaré avoir des proches ou amis exerçant dans l'administration pénitentiaire. De la même manière, 11 d'entre eux ont déclaré connaître des personnes

exerçant leur activité professionnelle dans le ministère de la Justice mais hors administration pénitentiaire. Un même effectif possède des proches et amis travaillant dans le milieu de la police nationale. La gendarmerie est citée à 5 reprises, les douanes 4 fois et l'armée 8. En outre, 19 élèves ont déclaré entretenir des liens avec des proches appartenant à d'autres administrations. Au vu de cet état des lieux, il n'est donc pas excessif d'avancer que les élèves présentent certaines dispositions sociales à intégrer un poste de catégorie A dans la fonction publique.

Parcours scolaire

Graphique 5 : Diplôme le plus élevé obtenu - Effectifs



La quasi-totalité des élèves de la promotion possèdent au moins un Bac+5. Vingt-et-une proviennent de la filière du droit, 2 des sciences politiques et un élève a mené des études en sciences humaines. Armés de ces diplômes, les élèves ont également déclaré de nombreuses compétences linguistiques.

9 d'entre eux ont effectivement annoncé qu'ils parlaient l'anglais couramment et 4 l'italien. Le russe, l'hindi et l'espéranto ont également été cités. A noter, 2 élèves ont déclaré être quintilingues et 2 autres trilingues.

Parcours professionnel

Graphique 6 : Situation professionnelle au moment du concours - Effectifs



Au moment du concours, 11 élèves étaient étudiants ou en formation et 9 en activité professionnelle. Trois personnes étaient en recherche d'emploi, dont 2 depuis plus d'un an, et une autre en préparation de concours. Depuis la fin des études, 16 élèves ont exercé une activité professionnelle, pour des durées très variées.

Concernant leur expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire, 14 élèves ont écrit ne jamais y avoir travaillé. Pour les autres, 5 ont découvert ce milieu professionnel dans le cadre d'un stage, un dans le cadre d'une activité associative et 4 dans le cadre de leur activité professionnelle.

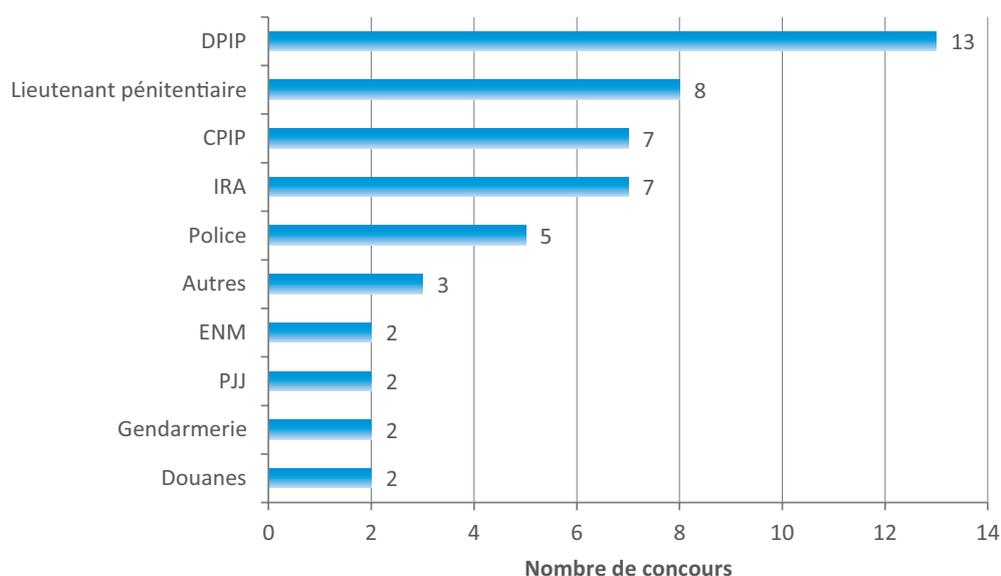
Parmi les 24 élèves du groupe, 19 sont issus du concours externe et 5 du concours interne.

L'ancienneté moyenne des internes est de 6 ans. Il s'agit de 2 personnels de surveillance, d'un personnel d'insertion et d'une personne provenant d'une autre administration. Une personne ne s'est pas prononcée sur cette question. Deux étaient de catégorie A et 3 de catégorie B. Leur ancienneté est de 8 ans en moyenne.

Choix du concours

18 élèves n'avaient jamais passé le concours de DSP tandis que 6 ont déclaré l'avoir déjà tenté une fois. Dans l'année venant de s'écouler, les élèves ont passé en moyenne 3,4 concours. En voici le détail :

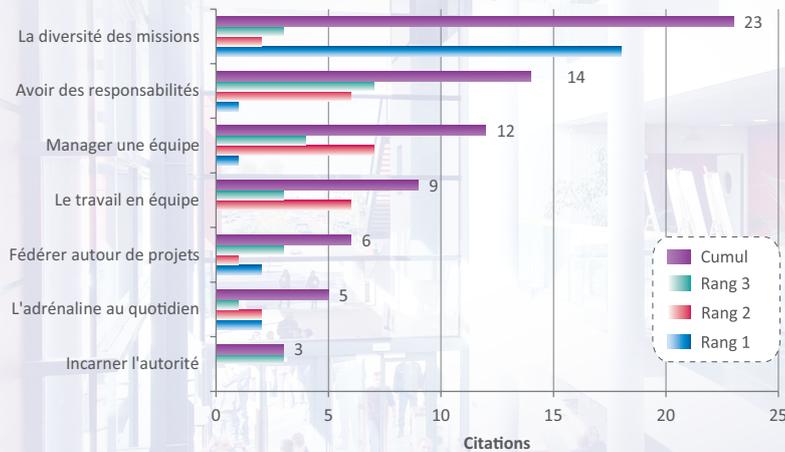
Graphique 7 : Nature des concours passés depuis 1 an – Citations



Les concours cités font apparaître les concours pénitentiaires en premières positions. 13 élèves ont cherché à devenir DPIP, 8 lieutenant pénitentiaire et 7 CPIP, soient un métier de catégorie A et deux métiers de catégorie B. A l'exception du concours d'attaché d'administration de l'Etat, les concours déclarés dépendent du ministère de la Justice ou d'un ministère lié à la sécurité publique. Les concours « autres » concernent ceux de directeur de greffe, d'attaché de défense et d'inspecteur jeunesse et sport. 71% des élèves ont positionné le concours de DSP en premier choix de leur liste.

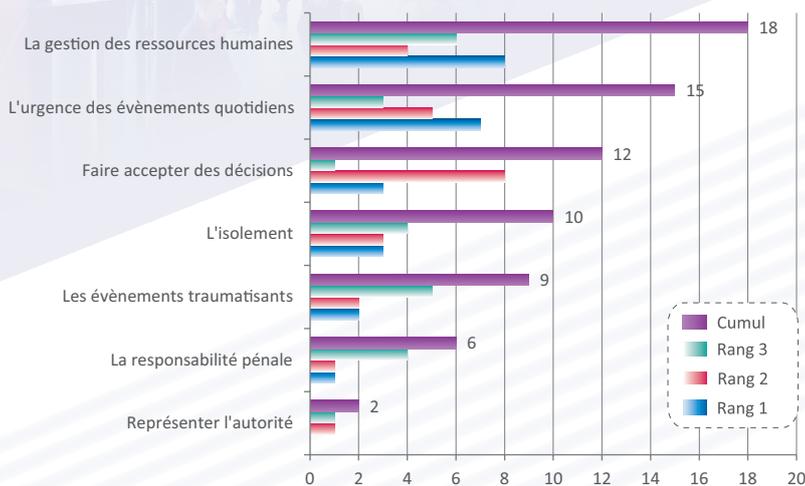
Représentations du métier

Graphique 8 : Principal intérêt du métier de DSP - Citations



A l'instar de la dernière promotion, une majorité d'élèves pense que le principal intérêt du métier de DSP est la diversité de ses missions (16). Souvent cités en second et troisième rang, « avoir des responsabilités », « manager une équipe » et « travailler en équipe » regroupent d'autres centres d'intérêts. « Incarner l'autorité » et « travailler sous adrénaline » ne sont pas les priorités recherchées par ce public.

Graphique 9 : Difficultés du métier envisagées par les élèves - Citations



« La gestion des ressources humaines » et « l'urgence des événements quotidiens » sont ce que les élèves de cette promotion redoutent le plus dans le cadre de leurs futures fonctions. A un degré moindre, « faire accepter les décisions », vivre « l'isolement » et « des événements traumatisants » sont également définis comme étant des difficultés à surmonter pour un DSP.

Interrogés sur ce que doit être avant tout un DSP, un peu plus de 50% des élèves ont répondu « un dirigeant » et 42% « un manager ». Etre « un décideur », « un communicant » ou « un négociateur » recueillent entre 20% et 25% des réponses. Au niveau du mode de management qu'ils pensent appliquer, 62% optent en début de formation pour le mode participatif et 21% pour le mode persuasif. Le mode délégué recueille 4% et le mode directif 12%. « Faire carrière » et « monter en grade » sont leurs principales perspectives professionnelles. Parmi les autres horizons, 7 personnes pensent qu'elles demanderont un détachement, réponses apportées en rang 2 et 3.

46^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

NOVEMBRE 2016

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres -CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire